

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 mai 2022

# LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE 2022

## L'action régionale : pour un tourisme durable, social et solidaire

« On doit aller vers un tourisme encore plus durable, plus social, plus solidaire »  
Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté,



*Patrick Ayache, Vice-président en charge du tourisme et de l'attractivité  
Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté,  
lors des Assises régionales du tourisme qui se sont tenues en mars 2022  
à Besançon.*

**Patrick AYACHE, Président de Bourgogne-Franche-Comté Tourisme et Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté ont lancé conjointement, depuis Dijon Congrexpo, la saison touristique 2022.**

*Après un arrêt sans précédent de ce secteur stratégique pour notre économie régionale durant pratiquement 2 ans en raison de la crise sanitaire, la Bourgogne-Franche-Comté retrouve à nouveau un niveau de fréquentation touristique proche des années pré-Covid. Les chiffres communiqués par le Comité Régional du Tourisme font état d'un retour au niveau de 2019 pour les nuitées réalisées par les clients extrarégionaux. C'est la clientèle française qui permet ce retour à la normal alors que les clients étrangers restent en retrait de 20% en ce début d'année 2022. Les touristes provenant principalement des régions limitrophes (Grand-Est, Ile de France et Auvergne-Rhône-Alpe). Le tourisme d'affaire connaît également une reprise vigoureuse.*

Les perspectives pour la suite de l'année 2022 sont donc encourageantes malgré les incertitudes liées à la guerre en Ukraine. La hausse des prix du pétrole, comme celle de nombreuses marchandises, impacte le pouvoir d'achat et l'activité de nombreuses entreprises. A cela s'ajoute la difficulté de recruter dans nombreux métiers de la restauration et de l'hospitalité.

Dans ce contexte, la Région doit adapter ses actions pour prendre en compte les nouvelles tendances de consommation des voyageurs post-Covid 19 : tourisme de proximité, sensibilité écologique et au développement durable, retour à la nature et au vert, développement du vélo et des mobilités douces. Elle doit également continuer son soutien aux acteurs et professionnels du tourisme afin de renforcer l'attractivité du territoire notamment à destination des Bourguignons-Francis-Comtois qui ont généré l'an dernier plus de 14 millions de nuitées. L'autre cible est le tourisme d'affaire, afin d'augmenter la part de ce marché porteur (15% des touristes venant en Bourgogne-Franche-Comté le font pour un motif professionnel).

### CONTACTS PRESSE :

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tel : 03 81 61 61 08  
Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

**La Région Bourgogne-Franche-Comté lance le « tarif Solidaire »**



Après la mise en place du Pass'Découverte en 2020, la Région Bourgogne-Franche-Comté lance le « tarif Solidaire » pour la saison touristique 2022

Le **tarif Solidaire** est une formule du **Pass'découverte** annuel à un prix solidaire destinée aux familles les plus modestes de Bourgogne-Franche-Comté. Il est réservé aux particuliers habitant en Bourgogne-Franche-Comté et dont le quotient familial est inférieur à 605 € mensuels. La mise en œuvre de cette action expérimentale a été confiée au Comité Régional du Tourisme.

**Ce tarif Solidaire initié par la Région est vendu au tarif préférentiel de 40 € / an pour un adulte et de 20 € / an pour un enfant (6-16 ans), au lieu de 80 € / an pour un adulte et 40 € / an pour un enfant au tarif normal.**

Le Pass'découverte Bourgogne-Franche-Comté est un dispositif qui a été lancé en juillet 2020, parallèlement à la campagne #Sortezchezvous, à la sortie du premier confinement.

Il offre pendant sa durée de validité une entrée ou visite gratuite dans chacun des sites participants, ainsi que des réductions sur le billet d'entrée parmi plus d'une centaine d'offres au choix. Trois formules sont proposées : Pass de 3 jours, Pass de 7 jours et Pass annuel.

Des actions de promotion à destination des habitants seront conduites à l'occasion du lancement de la saison touristique 2022 d'une part, et à destination des familles éligibles au tarif solidaire en partenariat notamment avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Le Pass Découverte Bourgogne-Franche-Comté est un pass touristique qui vous offre une entrée ou une visite gratuite parmi plus de 120 offres au choix. C'est un immense champ de découvertes les plus variées pour petits et grands : musées, abbayes, châteaux, citadelles, location de vélo, rosales, visites guidées, excursions en bateau, centres d'art contemporain (Bateaux-Vedettes de Besançon, Abbaye Saint-Philibert, Château de Sully, Haras National de Cluny, Pavillon des Sciences de Montbéliard et nombreux autres sites de la région...).

→ Depuis sa création, plus de 2700 habitants de Bourgogne-Franche-Comté ont pu bénéficier du Pass'Découverte.



**LE SITE : <https://pass.bourgognefranchecomte.com/>**

**CONTACTS PRESSE :**

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tel : 03 81 61 61 08  
Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

## « Connect Events »

**Une plateforme numérique dédiée à l'organisation de salons, foires, événements virtuels et hybrides.**

Par ailleurs, la crise sanitaire a impacté très fortement le secteur de l'évènementiel. Afin d'accompagner la profession à conduire une révolution digitale pour se maintenir dans le flot de la compétition mondiale, la Région Bourgogne-Franche-Comté a investi 1 M€ pour la mise en place d'une plateforme numérique pour générer des salons 4.0. Cette plateforme « **Connect Events** » permet l'organisation de salons, foires, événements virtuels et hybrides.

Le projet « Connect Events » est porté par DIJON CONGREXPO et le Parc des expositions et des congrès MICROPOLIS (Besançon) qui ont décidé de constituer un partenariat stratégique de compétence et de ressources.

Ce projet consiste à concevoir, développer et exploiter une plateforme numérique complétée d'un centre de services numériques pour les besoins propres des deux parcs des expositions, ceux de leurs organisateurs et de leurs exposants.

« Connect Events » permettra de constituer un pôle évènementiel en Bourgogne-Franche-Comté. Les activités de services seront développées à l'échelle nationale. La plateforme numérique et le centre de services numériques seront mis à disposition d'autres structures similaires en Bourgogne-Franche-Comté, puis à l'échelle nationale.

DIJON CONGREXPO est le premier site évènementiel de la Région certifié ISO 20121 (démarche environnementale propre au secteur de l'évènementiel). L'hybridation des événements s'inscrit dans cette démarche en permettant la réduction du bilan carbone par la diminution des besoins en transport tout en augmentant le nombre de participants issus de territoires plus. Le projet « Connect Events » s'inscrit pleinement dans cette démarche.

## Orientation du budget 2022

**Plus globalement, en ce début de mandat, la collectivité régionale consacra 20 M€ au secteur du tourisme en 2022 afin d'accompagner le tourisme dans un contexte de changement climatique et préparer la transition du tourisme, notamment en zone de moyenne montagne.**

En parallèle, **le Plan d'Accélération de l'Investissement Régional** accorde une large place au secteur du tourisme autour de quatre thématiques : le développement du tourisme durable, l'accompagnement du tourisme social, l'accompagnement de l'hébergement et des équipements touristiques et le développement de l'itinérance. Afin d'accompagner la mise en œuvre du Plan avenir montagne initié par l'Etat, les mesures en faveur du tourisme ont été prolongées de six mois.

Ainsi, en 2022 l'accompagnement à la mise aux normes des villages et centres de vacances sera poursuivi. De nombreux projets d'envergure sont également attendus en faveur du développement des stations des Roussets et de Métabief, de la base nautique des Settons, du gouffre de Poudrey, du Dino-zoo, du parc de l'Auxois, du Musée des maisons comtoises...La Région s'est engagée également à soutenir l'accueil du siège de l'Organisation internationale du vin à Dijon en 2024.

### CONTACTS PRESSE :

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tel : 03 81 61 61 08  
Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

## Elaboration d'un nouveau Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL)

Enfin, la Région élabore le nouveau **Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs**.

Si certains axes stratégiques peuvent perdurer, d'autres doivent rapidement s'adapter aux conséquences de la crise sanitaire du COVID-19 qui bouleverse à la fois l'organisation du tourisme, de ses entreprises et les attentes des clientèles qui ont évolué rapidement au cours de ces derniers mois.

Fort de ces constats, la Région Bourgogne-Franche-Comté devra mettre au cœur de sa stratégie touristique le développement durable, l'innovation et l'excellence, qui constituent autant d'enjeux majeurs transversaux, et qui devront prendre une forme opérationnelle dans le plan d'actions du nouveau Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs, envisagé pour la période 2023 – 2028.

Les travaux de ce nouveau schéma ont débuté en concertation avec les acteurs institutionnels et les professionnels du tourisme de la région et se structure autour des quatre objectifs majeurs identifiés dans le plan de mandat :

- Favoriser la reprise économique du secteur
- Adapter l'offre d'hébergement
- Amplifier le soutien au tourisme durable et solidaire
- Accélérer l'innovation et les transitions

*Le SRDTL sera adopté en fin d'année 2022.*

### À NOTER QUE

**95 % des chantiers** du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017- 2022 ont été engagés. Sur cinq ans, près de **110 millions d'euros** ont été affectés à des projets touristiques dont **72,7 millions d'euros** pour des projets d'investissement.

### CONTACTS PRESSE :

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tel : 03 81 61 61 08  
Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66